

Télé-université

**Évaluation du programme
de
Baccalauréat en administration**

Résumé

Direction des études
Novembre 2005

1. Le programme Baccalauréat en administration

Le **Baccalauréat** en administration - cheminement général (7764) de la Télé-université relève administrativement de l'Unité d'enseignement et de recherche Travail, économie et gestion. Il vise à former des gestionnaires responsables, capables d'évoluer dans différents types d'organisations, possédant une vision intégrée de la gestion des organisations et assurant un niveau élevé d'expertise dans une ou plusieurs fonctions de gestion. La concentration en Gestion des ressources humaines (7564) a été ajoutée en avril 1999.

1.1 La fréquentation du programme

La clientèle de la Télunq est différente du profil classique des étudiants des autres universités du réseau de l'Université du Québec (UQ). De 1996 à 2000, la part du nombre d'inscriptions et celle des nouvelles inscriptions de ce programme n'a cessé d'augmenter.

Pour un programme similaire, la clientèle du **Baccalauréat** en administration de la Télé-université se distingue par le fait qu'elle compte moins d'étudiants titulaires d'un DEC (38 % contre 78,6 % à l'UQ), beaucoup plus d'étudiants adultes (26,8 % contre 16,2 %) et surtout des étudiants ayant une expérience ou un diplôme universitaire (34,9 % contre 5,2 %).

La faible proportion du nombre de diplômés s'explique à la fois par sa création récente et le fait qu'une proportion élevée de ses étudiants étudient à temps partiel : 79,5 % en 2000 comparativement à 18,6 % pour l'ensemble des universités québécoises francophones.

1.2 Les ressources professorales et professionnelles

Les ressources professorales et professionnelles pour assurer le développement, la diffusion ainsi que la révision des cours du programme de Baccalauréat en administration, dans un contexte d'enseignement à distance, comprennent douze professeurs, cinq spécialistes en éducation et quatre coordonnateurs à l'encadrement.

2. Le processus d'évaluation

Conformément à la Politique d'évaluation périodique des programmes, le comité d'autoévaluation du **Baccalauréat** en administration a été formé à l'automne 2001. Le mandat d'autoévaluation avait préalablement été défini par le Comité permanent d'évaluation des programmes.

D'abord soumis à deux experts externes en début d'année, les membres du Comité permanent d'évaluation des programmes ont procédé à la rédaction du rapport final de ce programme à l'automne 2004. La Commission des études a approuvé ce rapport final en juin 2005.

3. Conclusions et recommandations

Au terme de l'étude du *Rapport d'autoévaluation des programmes de Baccalauréat et de Certificat en administration* et des avis des experts externes, les membres du Comité permanent d'évaluation des programmes ont recommandé le maintien du programme dans sa forme actuelle et l'application des recommandations en considérant l'ordre des priorités proposé.

4. Plan d'action et suivi

Conformément à la politique en vigueur, le Comité permanent d'évaluation des programmes fera rapport sur les suites qui ont été données à ce rapport d'évaluation à la Commission académique de la formation à distance (CAFAD).